

VIVRE A MENOMBLET

Parution n° 3 – mai 2015

Sommaire :

- **Comptes-rendus conseils municipaux**
- **Mots des associations**
- **Mots de la commune**

Mairie : ouverte de 09h à 12h du lundi au vendredi + le jeudi de 14 h à 17 h + le vendredi de 14 h à 18 h

Tél : 02 51 51 76 03

@ : mairie-menomblet@orange.fr

BIBLIOTHEQUE :

Mardi de 16 h 30 à 18 h 00
Mercredi de 11 h 00 à 12 h 00
Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

DECHETTERIE :

Montournais :

Lundi de 9 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 17 h
Vendredi 14 h à 17 h

La Châtaigneraie :

Ouvert Lundi – Mardi – Jeudi –
Vendredi de 14 h à 18 h
Mercredi – Samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Octobre 2014

1) Marché taille de haies campagne 2014

Décision unanime de retenir l'offre de SARL BAILLY COTILLON à La Meilleraie Tillay (85) pour un coût de 99,10 € HT le km aller/retour.

2) Contrat photocopieur concernant le matériel et la maintenance

Approbation à l'unanimité du contrat d'un an proposé par VENDEE BUREAU concernant le matériel CANON IR 2270 et la maintenance pour un coût trimestriel de 180,00 € HT.

3) Eglise : travaux de mise aux normes électriques et éclairage intérieur

L'éclairage de sécurité devenu obsolète est à refaire et l'éclairage de l'autel est également à revoir. Le montant total de ces travaux est estimé à 6029,76 € TTC suivant devis présenté. Décision unanime d'allouer un montant maximum de 6100,00 € TTC.

4) Sonorisation salle municipale

Décision à l'unanimité de retenir la proposition FILLONNEAU SONO incluant la livraison + aide au montage et une garantie de 2 ans du matériel (non prévues par IES) pour un montant de 5630.64 € TTC.

Approbation unanime également du devis CT ENERGIES d'un montant de 1563,12 € TTC relatif aux travaux d'aménagement électrique nécessaires.

5) Décisions modificatives relatives aux budgets 2014

Virement de crédits pour les opérations d'investissements.

6) Projet 4L Trophy 2015

Sur proposition de la commission Cadre de vie, décision de donner des fournitures scolaires pour une valeur de 100,00 € destinés aux enfants du désert marocain.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Novembre 2014

1) Eglise : travaux d'éclairage intérieur et de sécurité

Après étude par la commission bâtiments des devis CT'ENERGIES à Menomblet et SARL BOUTET à Antigny, décision unanime de retenir l'offre de CT'ENERGIES la plus avantageuse économiquement pour un coût de 5024,80 € HT soit 6029,76 € TTC.

2) Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée

Décision à l'unanimité de renouveler l'adhésion au service de médecine.

3) Approbation du nouveau règlement intérieur du réseau des bibliothèques Arantelle

Reporté à une séance ultérieure.

4) Décisions modificatives relatives aux budgets 2014

Virement de crédits pour les opérations d'investissements.

5) Présentation du site internet de la commune

Une présentation du site internet de la commune est faite M. BODIN Jérôme - adjoint chargé notamment de la communication.

6) Compte-rendu exercice délégations du maire

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Mr Le Maire.

7) Informations diverses

↳ Présentation d'un diaporama relatif aux communes nouvelles
↳ Réforme de l'instruction des A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols) : l'Etat va cesser d'instruire les A.D.S. à compter du 1^{er} juillet 2015 pour les communes disposant d'un PLU (7 communes dans le canton) et du 1^{er} janvier 2017 pour les autres communes dont Menomblet.

Nécessité de créer un service commun d'instruction des ADS au sein de structures intercommunales.

↳ Composition du Conseil Municipal des Enfants suite à l'élection du 14 novembre : Ambre FALLOURD - Gabin GIRARDEAU - Léo MASSE - Abel SERVANT - Nathan MARQUIS - Louise RAGER.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Décembre 2014

1) Décisions modificatives relatives au budgets 2014

Virement de crédits pour les opérations d'investissements.

2) Construction sanitaires sur le terrain de loisirs « Pas de la Planche » : approbation du programme et continuation de l'opération

Approbation à l'unanimité du programme proposé présentant les caractéristiques suivantes : 1 sanitaire accessible PMR, 1 sanitaire, 1 urinoir, 1 espace lave mains, 1 espace technique pour ces toilettes sèches. Coût estimatif des travaux : 20 000,00 € HT.

Le programme étant approuvé, décision unanime de lancer les procédures de mise en concurrence pour choisir un maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique, un coordinateur de sécurité, une société de reprographie de documents et tout autre intervenant dans le respect du code des marchés publics.

3) Tarifs assainissement 2015

Les tarifs suivants sont fixés, à l'unanimité, à compter du 1^{er} Janvier 2015 : Forfait d'abonnement au réseau : 25,90 € + Montant du m3 d'eau prélevé : 1,08 €

Concernant la redevance « modernisation des réseaux de collecte » entièrement reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le taux notifié par cet organisme sera de 0,190 €/m3 en 2015.

4) Tarifs location salle polyvalente :

Les tarifs suivants sont fixés, par 13 voix pour et 1 abstention, à compter du 1^{er} Janvier 2015 :

Location :	Associations communales	Particuliers domiciliés à MENOMBLET	Particuliers hors commune
Salle A ↳ attenante à la tisanerie ou Salle B ↳ attenante à la scène ou Salle C ↳ petite salle pour réunions notamment (1)	33 €	38 €	64 €
Totalité salle (A+B+C)	68 €	85 €	141 €
Tisanerie lors repas	37 €	61 €	91 €
Tisanerie hors repas (lors vin d'honneur ou sépulture)	12 €	17 €	21 €
Scène (2)	24 €	28 €	47 €

(1) Salle C exclusivement gratuite pour les réunions d'associations communales

↳ Gratuité exceptionnelle de la salle + scène + tisanerie (avec ou sans repas) une fois l'an lors de l'assemblée générale d'associations communales

↳ Gratuité également pour le Téléthon, les temps de repas de l'école et temps scolaire, l'animation d'avril par la chorale « En chantant par là » accompagnée des enfants de l'école, les répétitions théâtrales, le rassemblement FNATH prévu en juin.

5) Vente lot n°1 du lotissement « Les Tilleuls »

Décision à l'unanimité de vendre le lot n° 1 d'une superficie de 652 m² au prix de 20,00 € TTC le m² soit la somme totale de 13040,00 € TTC, à Monsieur RICHOUX Fabien et Mme BERNARD Caroline.

6) Avenant à la convention d'occupation précaire Commune / Gaec Les 4 Chemins

Décision unanime (Mr MOTTARD Bernard - membre dudit GAEC ne participant pas à cette délibération) de renouveler par voie d'avenant pour une durée d'un an à compter du 01/01/2015 moyennant une redevance annuelle de 100,00 € TTC/hectare, la convention concernant la jouissance à titre précaire des parcelles secteur Rue St Roch.

7) Compte-rendu exercice délégations du maire

Le conseil municipal prend acte des décisions suivantes :

↳ décision 12-2014 du 01/12/2014 : signature devis MARTIN Dominique - 85700 MONTOURNAIS d'un montant de 1694,80 € HT concernant le remplacement de la porte de garage du logement communal sis 3 Rue du Soleil Levant.

8) Informations diverses

↳ Réforme de l'instruction des A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols) : réflexion en cours au niveau de la Communauté de Communes voire à l'échelle de 4 communautés de communes (La Châtaigneraie, Vendée Sèvre Autize, L'Hermenault et Fontenay le Comte).

↳ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : cette compétence communale du « petit cycle de l'eau » est élargie par la loi de modernisation de l'Etat du 27/01/2014 au « grand cycle de l'eau », imposant des prescriptions telles que l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien des cours d'eau.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 Janvier 2015

1) Modification statuts de la Communauté de Communes relative au transfert de la compétence « GEMAPI » et « Coordination et animation de santé » ainsi qu' l'habilitation à instruire les ADS

Après exposé de la note de présentation des modifications statutaires envisagées, approbation unanime du projet de modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie consistant en l'ajout de la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » et « Coordination et animation de la santé », ainsi que l'habilitation à instruire les autorisations du droit des sols (ADS).

2) Location matériel de sonorisation de la salle municipale

Approbation à l'unanimité des modalités de location du matériel de sonorisation de la salle municipale (notice d'utilisation et contrat de location) aux tarifs suivants :

Location :	Associations communales	Particuliers de la commune	Particuliers hors commune
Petite sono (table mixage + micro avec fil)	gratuite	10 €	20 €
Sono complète	gratuite	80 €	100 €

3) Remplacement chaudière logement communal sis 7 Rue St Roch

Après débat sur la nécessité ou non de remplacer la chaudière considérant les interrogations liés à la vente envisagée de ce logement, décision par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, de retenir la solution la moins onéreuse suivant devis CT ENERGIES s'élevant à 4095,63 € TTC pour une chaudière basse température fonte d'occasion avec garantie de 6 mois.

4) Décision sur vente éventuelle de l'immeuble communal sis 7 Rue St Roch

Suite aux diverses difficultés rencontrées pour louer ce logement, décision par 14 voix pour et 1 voix contre, de le mettre en vente. Interrogation également par rapport au local sis à coté de ce logement actuellement à disposition de la paroisse.

5) Informations diverses

↳ Présentation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) mis à jour suite aux élections municipales, afin d'organiser et structurer les dispositions à prendre en fonction des risques identifiés (inondation notamment lié au Lay)

↳ Prêt tables et chaises pour l'année 2015 : s'adresser à Elisabeth MARSAULT (06 26 63 69 52)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 Février 2015

1) Mise en place d'une aide financière dans le cadre de l'Eco-PASS par le Coneil Général de Vendée

Le Conseil Général de la Vendée a mis en place sous certaines conditions, une eco-PASS afin de favoriser l'accession à la propriété. Cette aide départementale de 1500,00 € est attribuée uniquement si la commune du lieu d'implantation verse une prime au moins équivalente soit un total cumulé de 3000,00 € voire 4500,00 € pour les terrains inférieurs à 500 m².

Décision unanime de mettre en œuvre cette aide financière et d'accorder une aide de 1500,00 € pour 4 dossiers par année civile.

2) Admission en non-valeur redevances assainissement

Admission à l'unanimité en non-valeur d'un état de redevances assainissement irrécouvrables.

3) Comptes de gestion 2014 budgets principal, assainissement, lotissement Les Tilleuls

Approbation à l'unanimité des comptes de gestion pour l'exercice 2014.

4) Comptes administratifs 2014 budgets principal, assainissement, lotissement Les Tilleuls et affectation résultats

Approbation à l'unanimité des comptes administratifs 2014 lesquels se résument comme suit :

Budget principal

Section Fonctionnement	: excédent	= 149 161,35 €
Section Investissement	: déficit	= 93 588,86 €
	soit excédent global	= 55 572,49 €

Affectation du résultat :

- compte 1068 réserves pour 93 588,86 €
- compte 002 excédent reporté pour 55 572,49 €

Budget assainissement

Section Fonctionnement	: excédent	= 18 928,41 €
Section Investissement	: déficit	= 3 102,46 €
	soit excédent global	= 15 825,95 €

Affectation du résultat :

- compte 1068 réserves pour 3 102,46 €
- compte 002 excédent reporté pour 15 825,95 €

Lotissement « les Tilleuls »

Section Fonctionnement	: dépenses = recettes	soit 173 858,24 €
Section Investissement	: dépenses = recettes	soit 173 858,24 €
	soit résultat	/

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 Mars 2015

1) Amortissement travaux neufs d'éclairage Chemin de la Chicane réalisés en 2014

Suite aux travaux neufs d'éclairage Chemin de La Chicane comptabilisés au compte 204172 pour un montant de 1306,00 € et considérant l'obligation d'amortir ce compte, décision à l'unanimité d'amortir ces travaux sur une durée de 10 ans.

2) Taux d'imposition 2015

Décision unanime de fixer les taux suivants applicables en 2015 :

▪ Taxe d'habitation	:	16,47 %
▪ Taxe foncière (bâti)	:	15,72 %
▪ Taxe foncière (non bâti)	:	40,38 %

3) Participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée St Michel

Décision unanime de fixer le montant de la participation communale pour l'année 2015 à 670,00 € par élève, en fonction des effectifs au 1^{er} Janvier 2015 soit 63.

4) Subventions 2015

Après examen des demandes, décision à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour 2015 :

- OGEC Ecole privée - Menomblet	:	42210,00 € (au titre du contrat d'association)
- OGEC Ecole Privée Menomblet (cf cantine)	:	2700,00 €
- Familles Rurales Antenne Menomblet (garderie périscolaire)	:	4666,00 €
- Foyer de Jeunes - Menomblet	:	850,00 €
- UNC - Menomblet	:	70,00 €
- Montournais Menomblet Football Club	:	1500,00 €
- Club Loisirs Amitié - Menomblet	:	150,00 €
- Sté de Chasse St Hubert - Menomblet	:	150,00 €
- La Menomblaise	:	1100,00 €
- Menomblet Scrabble et Jeux	:	30,00 €
- FAVEC (Association dép. conj.survivants)	:	50,00 €
- Restos du Cœur (Centre de La Châtaigneraie)	:	120,00 €
- ADMR	:	300,00 €
- Avenir gymnique - La Châtaigneraie	:	100,00 €
- Secours Catholique	:	120,00 €
- CAUE	:	40,00 €
- Amicale des Pompiers	:	150,00 €
- Association TIK'TO (cf Burkina Faso)	:	50,00 €
- Jeunes sapeurs-pompiers Pays la Chataigneraie	:	70,00 €

MOTS DES ASSOCIATIONS

Théâtre « Les Tréteaux du Lay » - Avis à la population !

Le rideau s'est refermé sur la saison théâtrale 2014-2015... Elle a été quelque peu compliquée pour la troupe pour diverses raisons et pour une partie du public qui s'est embrouillée dans les péripéties des différents personnages. Nous avons fait le bilan en équipe ce qui nous a permis de tirer quelques conséquences sur le choix de la pièce et sur la préparation des mois précédents.

3 acteurs souhaitent se retirer, Evelyne et Claude pour une retraite bien méritée, Nicolas pour des raisons personnelles. Merci pour ces longues années passées à travailler (et à se faire plaisir) afin de satisfaire un large public.

Mais la troupe n'a plus que 2 acteurs masculins, il nous faut donc impérativement étoffer l'équipe, c'est pourquoi nous faisons appel à toute personne de moins de 40 ans qui aimerait s'investir dans le jeu théâtral. L'avenir de la troupe en dépend !

Vous pouvez vous adresser au 02 51 51 77 32 ou au 02 51 51 77 69

Paul Cabrillet

Les bibliothèques de Menomblet et de Saint Pierre du Chemin organisent une balade contée le vendredi 19 juin.

Le départ se fera au parking du lavoir à St Pierre du Chemin à 21 h 00.

Le thème de la balade sera « Voyage(s) » avec plusieurs arrêts pour écouter des contes, des chansons, de la musique, des lectures... avec Aude, Gaby, Jacques, Madeleine.

Réreservation souhaitée avant le 12 juin au 02 51 52 49 80 ou bibmenomblet@orange.fr.

Dates à retenir :

14 mai : tournoi de sixte MMFC

19 juin : balade contée Bibliothèque

30 juin : concours de belote

05 juillet : fête du cheval

14 – 15 – 16 août : Hipporando

La FETE DE LA MOGETTE a 23 ans, une tradition ... Elle est organisée par un Collectif de 3 associations :

Lagem Taaba, CCFD-Terre-Solidaire et Secours Catholique.

Pour être un succès le 24 octobre 2015 à la salle des Silènes, elle se prépare dès aujourd'hui.

On sait déjà que la culture sera à St-Maurice-le-Girard, dans un champ à lotir couvrant environ 1 ha.

Les Jeunes Agriculteurs feront la mise en culture début mai (préparation du sol et semis). Puis le 3^{ème} âge du canton sera convié pour le binage (1 à 3 fois) durant l'été. L'arrachage fin août, le vannage, le tri et la vente suivront.

la FETE DE LA MOGETTE clôturera cette action 2015 par un DINER-SPECTACLE qui rassemble à la salle des Silènes plus de 600 convives de tout le Pays de la Châtaigneraie.

Tout est fait par des bénévoles. Les bénéfices sont divisés entre les 3 associations pour soutenir 3 projets dans les pays défavorisés. Bonne coïncidence cette année, le 24 octobre se situe dans la Semaine de la Solidarité Internationale.

Notre 66ème **fête du cheval** se prépare à grand pas! En effet, cette fête qui mobilise tant de participants de notre commune se concrétise pour **le dimanche le 5 juillet**.

Une équipe forte et dynamique se mobilise une nouvelle fois pour vous offrir une journée inoubliable. Nous avons prévu cette année :

- Randonnée équestre à partir de 8h
- Concours d'attelage de 8h à 18h
- Repas champêtre le midi
- Spectacle équestre avec "**Les Cavaliers associés**" dès 15 h et jusqu'à 22h50 :
Postes hongroises, Pyramides, Jeux d'adresse, Cascades de Cinéma, Dressage en liberté, Voltigeurs cracheurs de feu, Cheval d'artifice...
- Animation tout l'après-midi:
Avec la troupe "TIMBALA" (percussions), les Bartos (clowns, petit train, ballons en forme), tir à l'arc (soyez plus fort que Robin des Bois!), balades en poneys, château gonflable et jeux en bois...
- Bar, grillades, salon de thé, maquillage pour enfants, enveloppes, pêche à la ligne...
- Dîner avec jambon grillé (vous avez tant apprécié l'an dernier!)
- Et à 23h notre exceptionnel feu d'artifice

Pour la 1ère fois, nous avons créé un site sur lequel vous pouvez découvrir toutes les informations concernant la fête en tapant sur votre ordinateur soit:

- <https://feteducheval-menomblet85.blogspot.fr>
- ou sur le site de Menomblet : <http://www.menomblet.fr> sur la 1ère page en cliquant sur l'image de la fête du cheval.
- Vous pouvez également nous contacter sur : feteducheval.menomblet85@gmail.com .

Toute l'équipe de la Fête du Cheval compte sur vous pour promouvoir notre fête qui est un lieu de rencontre intergénérationnel et qui participe à promouvoir notre école mais surtout notre commune.

Alors nous comptons sur vous le 5 juillet toute la journée!!

Le comité de la Fête du cheval

LA SAINT ROCH

L'équipe de la Saint Roch est heureuse d'avoir été récompensée de son travail par un nombre de marcheurs en augmentation.

L'accueil, le sourire et le soleil étaient aussi parmi nous pour recevoir 563 participants que nous remercions et à qui nous donnons rendez-vous l'année prochaine « Le lundi de pâques 2016 ».

Nous tenons à remercier les propriétaires pour leurs autorisations de passage sur les parcelles privées ainsi que tous les bénévoles.

Sportivement, Freddy



Les randonneurs

Quoi de neuf depuis janvier ? Et ben justement, il y a...

Les membres de l'association ont participé à l'élaboration de la rando Saint-Roch, et dans ce cadre, ont ouvert une nouvelle liaison avec les sentiers voisins, ceux de Réaumur et de Saint-Pierre. Il fallait pour cela créer une structure qui permette de passer d'une rive à l'autre de notre « fleuve », le Lay. Une passerelle était nécessaire...

Celle-ci a été réalisée à La Pardière. Nous avons dû par ailleurs mettre en état la rive gauche du ruisseau pour permettre l'accès au chemin existant sur la commune de Saint-Pierre, en «paruchant», «en talutant» à plusieurs personnes afin de rendre l'endroit convenable pour la marche.

Il reste que ce pont-piétons ne sera qu'éphémère. Il est en bois blanc non traité. Il nous faudra penser à réaménager ce petit coin avec un matériel pérenne. Une réflexion est nécessaire avec la municipalité de Menomblet en particulier afin de prolonger au-delà du territoire de la commune le sentier de La Pardière qui descend du village jusqu'au Lay.

A écouter les participants de la rando Saint-Roch, ce coin de verdure a été très apprécié.

Les randonneurs marchent... Ce qui est, vous le conviendrez, une évidence ! Ils proposent à ceux qui le désirent de participer à des randonnées voisines quelques dimanches dans l'année. Un covoiturage est organisé à partir du parking du café. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du CA de l'association.

Il sera proposé d'autre part **une rando-découverte** sur les chemins de Saint-Paul en Gâtine le 12 septembre 2015. Vous y serez invités en temps voulu. Ce sera un moment convivial à ne pas manquer.

En attendant, marchez !

Et rejoignez-nous ! Nous avons aussi quelquefois besoin... de bras !

Le secrétaire, Jacques Roullon

Le conseil d'administration des « Randonneurs » :

Cyrille Batiot (Trésorier), Florent Bluteau (Président), Jacky Bonnet, Romée Delhomme (Vice-Président), Henri Girardeau, Stéphane Girardeau, Freddy Loulergue, Bruno Rager, Pascal Robin, Jacques Roullon (Secrétaire).



Tout le contenu de ce bulletin papier est également disponible sur le site internet www.menomblet.fr

Pour les bulletins intermédiaires, vous avez la possibilité de ne plus recevoir la version papier :

- en nous envoyant un mail à mairie-menomblet@orange.fr
 - en nous téléphonant au 02 51 51 76 03
 - en passant au secrétariat de la Mairie

Le bulletin annuel sera toujours distribué en version papier

CE SIMPLE GESTE ECOLOGIQUE PERMETTRA DE FAIRE PLUS
D'ECONOMIE

RAPPEL : En application du règlement sanitaire départemental, le **brûlage** en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts est **interdit**. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage